



Montcherand, le 17 mai 2021

Rapport de gestion 2020

Préambule

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la commune pour l'année 2020.

Municipalité

Bertrand Gaillard :	Syndic (2011)
Nicolas Biselx :	Municipal et vice-syndic (2014)
Dominique Wittwer :	Municipale (2016)
Michel Greppin :	Municipal (2016)
Eric Martin :	Municipal (2016)

Total d'heures de vacations : 545.50

Personnel communal

Secrétaire municipale :	Sandra Cunsolo, (2013)
Boursier :	Sylvie Faessler, (2019)
Responsable du contrôle des habitants :	Yvette Nicole, (2013)
Responsable du site Web :	Nicolas Biselx
Responsable des locations Grande-salle :	Corinne Martin, (2014)
Employé communal :	Joao Rolao, (1992)

La Municipalité s'est réunie en séance à 35 reprises.

Population

La population a fluctué entre 505 habitants au 1^{er} janvier et 506 habitants au 31 décembre.

Pandémie du Coronavirus

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19. Lors du semi-confinement du mois de mars, la Municipalité a cessé ses séances hebdomadaires et a mis en place des séances par circulation de courrier afin d'assurer la continuité des activités communales. Le bureau ainsi que l'employé communal ont dû procéder à des adaptations mais n'ont jamais cessé leur travail. Un service de livraison et d'aide a été mis sur pied pour venir en aide aux personnes à risque. Quinze personnes se sont portées volontaires, mais elles n'ont que très peu été mises à contribution. La Municipalité remercie le personnel communal ainsi que ces volontaires pour leur engagement tout au long de cette période troublée.



Pour la Municipalité, la pandémie a certes fait annuler bon nombre de séances mais ne nous a pas facilité la tâche. Nous avons été littéralement bombardés de directives cantonales en relation avec la pandémie et d'un autre point de vue, toutes les autres démarches ont été fortement ralenties.

Routes

Nous avons procédé à un gravillonnage d'une partie des routes du Creux au Loup, des Peupliers, des Plantages, du Battoir, de la Cantine, du Stand et de la Chereyres. Cette intervention a pour but d'améliorer le revêtement à moindre coût. A plusieurs endroits, le gravillonnage n'a pas bien adhéré et sera corrigé en été 2021.

Il a été posé des panneaux de limitation de poids à « 3.5 t – riverains exceptés » à la route de Sergey (zone sportive), au Crêt de la Forge et au chemin des Plantages.

Terrains communaux

Après de nombreuses années sans changement et suite à la cessation d'activité de deux agriculteurs du village, les terrains agricoles communaux ont été redistribués de manière équitable entre les cinq agriculteurs encore en activité.

Plan d'affectation communal

Le système de gestion régional des zones d'activité n'ayant toujours pas été élaboré, nous n'avons pas pu avancer sur ce dossier.

Forêts

La Commune fait partie du Triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

En raison de la pandémie, les mises de bois ne se sont pas déroulées comme d'habitude. Les personnes intéressées par des lots de bois sur pied ont été mises en contact avec le garde forestier qui leur a attribué directement des lots en fonction de leurs besoins. Dix lots ont été vendus pour un volume de 56 m³ pour un montant total de CHF 1'124.

En soins culturaux, le Triage a traité 0.49 ha sur Montcherand et a également effectué un nouveau chantier de revitalisation de « Chênaies » au lieu-dit « Châtillon ». Une coupe de sécurisation de 181 m³ a été effectuée au bord de la semi-autoroute sur demande et aux frais de l'OFROU.

Concernant le projet « Bois Energie », 3'183 m³ de plaquettes ont été commercialisées au Kwh (2'624'100 Kwh) ainsi que 1'674 m³ de plaquettes vendues au volume, ce qui représente un volume de bois rond de 1'943 m³.

Finances / service financier

Malgré la pandémie, 2020 s'avère être un très bon exercice comptable. Voici quelques commentaires généraux (pour les détails, veuillez-vous référer au préavis sur les comptes). Globalement, l'essentiel du bénéfice réalisé provient de la différence entre les acomptes péréquatifs budgetés (sur la base des prévisions qui nous sont communiquées par les services de l'Etat de Vaud en octobre 2019) et le décompte final de péréquation (qui nous parvient en avril 2021).

Sur le plan des rentrées fiscales, les impôts sur les personnes physiques diminuent d'environ CHF 150'000 par rapport au budget ; heureusement, elles sont en grande partie compensées par les droits de mutation (+ CHF 33'000) et par l'impôt sur les gains immobiliers (+ CHF 47'000) 2 postes par essence difficilement prévisibles.

Pour ce qui est des personnes morales, les rentrées s'avèrent à nouveau non significatives (CHF 17'000). Il faut oublier le temps où les personnes morales participaient activement à la marche du ménage communal.



Les intérêts sur la dette à long terme ont baissé : nous profitons de taux plus bas (nous avons reconduit un emprunt de CHF 300'000 à 1.18 % 2012-2020 par un nouvel emprunt de même montant 2020–2026 à 0.22 %).

La péréquation directe inscrite dans ce chapitre nous conduit à une bonne surprise, pour une fois : non seulement l'alimentation diminue de CHF 24'000, mais les retours de péréquation (liés au point d'impôt qui a baissé à CHF 15'758) augmentent de CHF 68'000. Ainsi, ces 2 postes nous amènent une amélioration de notre résultat de CHF 92'000 par rapport au budget. En revanche, pas de surprise pour l'autre grosse dépense péréquative, la participation à la cohésion sociale (comprise dans le chapitre 720) qui est proche du montant budgété, soit CHF 268'000.

Bilan final 2020

Au niveau du bilan, la bonne santé de la comptabilité de gestion se traduit évidemment dans le bilan.

Les disponibilités augmentent globalement de quelque CHF 395'000 et les débiteurs diminuent de CHF 104'000 (en relation avec un suivi des débiteurs plus rigoureux). Les pertes sur débiteurs en relation avec les impôts se sont montées à quelque CHF 9'500, en net recul par rapport à l'exercice précédent ; ces pertes ont été amorties par la provision pour pertes sur débiteurs. A noter qu'une nouvelle attribution à cette provision ne nous a pas paru nécessaire.

Concernant les amortissements de nos investissements, la bonne situation des comptes nous permet un amortissement de quelque CHF 148'000. Notre marge brute d'autofinancement (Cash-flow) se monte ainsi à CHF 297'739.79, ce qui est réjouissant.

Au niveau des passifs, nos engagements courants diminuent de quelque CHF 64'000. Notre dette à long terme n'a pas varié à CHF 1'200'000 (CHF 2'372 par habitant) et son taux moyen est de 0.45 %.

Eau potable

Les honoraires et expertises ont dépassé le montant budgété de CHF 4'400 : cela s'explique par l'étude de nouvelles variantes concernant le futur réservoir d'eau potable.

Grâce à des ventes d'eau à Orbe, liées à une pluviométrie favorable, nous avons pu allouer CHF 33'000 au Fonds eau qui sera bienvenu pour le financement de l'étude et la réalisation du nouveau réservoir.

Etude d'un nouveau réservoir

Pour rappel, nous avons été mis en demeure de mettre en conformité notre réservoir actuel. Cette rénovation avait été chiffrée à CHF 450'000 et n'était pas satisfaisante aux yeux de l'OFCO et de l'ECA.

Sur conseil de ces 2 organismes, nous avons alors étudié en collaboration avec le bureau DTP plusieurs variantes pour résoudre les problèmes à régler (liaison avec un réseau voisin, manque de pression sur la partie supérieure du réseau, bouclage du quartier des Trésys, mise aux normes actuelles).

Epuration

Notre réseau EC – EU, bien qu'entièrement en séparatif depuis l'achèvement des travaux de la Riétaz envoie encore trop d'eaux claires parasites (ECP – partie des EC qui sont acheminées à la STEP d'Orbe par le réseau des EU). Nous tentons actuellement d'identifier la provenance de ces ECP par la pose de débits-mètres en plusieurs points du réseau des EU. Si ces investigations sont insuffisantes, nous devons examiner les collecteurs EU à l'aide de caméras pour ramener à 20 % maximum le volume de ces ECP dans les EU.

Gaz

Le rachat de notre réseau de gaz par VO est toujours en stand-by.

Pendant ce temps, nous continuons d'affecter la redevance annuelle de VO à l'amortissement des investissements réalisés.



Probablement que nous serons amenés, vu les nouvelles normes légales à venir, à vendre notre réseau, notre administration n'étant pas en mesure de répondre aux exigences nouvelles d'un distributeur de gaz.

Gestion des déchets

En 2020, les comptes sont équilibrés, même avec l'augmentation du transport des bennes des encombrants ou l'augmentation pour l'enlèvement des ordures, tous deux certainement liés à la Covid-19 (les gens étant plus à la maison et ayant du temps pour de grands rangements).

L'utilisation plus attentive des coupons en déchèterie a permis d'augmenter la part payée par les gros utilisateurs des bennes selon le principe du pollueur payeur permettant du coup d'alléger d'autant la participation des citoyens qui sont plus attentifs.

L'augmentation de l'évacuation du verre s'explique peut-être aussi par l'effet Covid-19 (comme l'a montré une étude de la Confédération sur la consommation d'alcool durant cette période).

En tonne	2018	2019	2020
Ordures ménagères	54.96	52.96	56.71
Objets encombrants	7.16	4.24	14.72
Déchets compostables	39.40	16.88	31.14
Papier + cartons	37.11	24.78	30.71
Verre mélangé	25.16	21.50	34.02
Ferraille	6.48	2.34	3.56
Bois	16.37	11.85	15.93
PET	1.15	1.01	1.67
Huiles	0.47	0.72	0.15

Un sondage s'est fait par tout-ménage auprès de la population afin de savoir si elle préférerait passer à un système de collecte porte-à-porte pour les déchets verts ou si la collecte actuelle en déchetterie lui convenait. Le résultat est sans appel, plus de 80 % des retours sont en faveur du maintien au système actuel.

Un panneau grand format a été posé devant la benne des encombrants afin de faciliter le tri pour les citoyens. Une organisation spéciale Covid-19 a été mise en place lors du semi-confinement afin de laisser la déchetterie ouverte.

Le déplacement de la collecte des branches a été réalisé sur le site de la déchetterie du chemin de la Brossière depuis la déchetterie de la route de Sergey car celle-ci a été définie par le Canton en zone de protection des eaux.

Eclairage public

Le changement LED a été effectué en début d'année 2020 et la subvention cantonale de CHF 16'490 a été reçue.

Les effets financiers sont déjà visibles en ce début d'année 2021 puisqu'une économie de CHF 3'000 a été faite sur la consommation électrique.

Archives communales

La numérisation des comptes est en cours pour les années 1618 à 1634 et 1728 à 1730 ainsi que la numérisation du cadastre communal du 15 mai 1901.

Tourisme

Des panneaux touristiques ont été posés par Pierre-André Vuitel du Patrimoine au fil de l'eau. La Commune a adhéré à l'Association Européenne des Chemins de la Via Francigena (AEVF).

Municipalité de Montcherand



Affaires sociales

Pour l'accueil de jour, la Commune fait partie de l'AJOVAL et pour l'action sociale, la Commune fait partie de l'ARAS JUNOVA.

Ecoles

La Commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire. Il y a dix communes qui représentent cette association : Agiez, Arnex, l'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rances, Valeyres sous Rances, Sergej, Orbe et Montcherand.

La commission bâtiment du CODIR de l'ASIOR a effectué plusieurs séances avec le bureau IEC dans le cadre de l'étude de la construction du nouveau collège à Montcherand. Afin de se faire une idée sur les constructions modulaires en bois, plusieurs écoles, réalisées avec ce principe, ont été visitées par une délégation du CODIR accompagnées des directeurs primaire et secondaire.

En 2020, la commune de Montcherand comptait 50 élèves au primaire et 28 au secondaire, soit un total de 78 élèves.

Sur l'ensemble des communes de l'ASIOR, il y a 1009 élèves au primaire et 393 au secondaire pour un total de 1402 enfants.

Bâtiments

Grande salle

Les travaux d'entretien suivants ont été effectués :

- Remplacement de la porte de sortie à côté des vestiaires.
- Pose de ferme porte (vestiaires, sortie sous-sol et cuisine).
- Révision de la citerne à mazout, zone S3 obligatoire.
- Révision de la ventilation de la salle.
- Remplacement d'une vitre cassée.
- Test bypass surpresseur arrivée d'eau (pression 2,5bars).
- Remplacement des pommeaux de douche (10 pièces).

Collège

Peinture au bas du bâtiment effectué par l'employé communal.
Remplacement de la minuterie pour l'éclairage de la cage d'escalier par des détecteurs.
Traitement de la charpente curatif contre le capricorne, la vrillette etc.

Eglise

Réfection par notre employé communal de la porte du local de stockage à côté de l'église.

Pressoir

Remplacement de 2 fenêtres dans le local donnant du côté de la fontaine effectué par l'employé communal.

Pose d'un adoucisseur d'eau pour l'appartement du Pressoir ainsi que sur le réseau d'eau chaude de l'appartement de l'ancienne Poste.

Petit Château

Réfection du toit effectué par l'employé communal

ORPC

Au 31 décembre 2020, l'ORPC est constituée de 73 communes avec 93'162 habitants, pour une superficie de 702,52 km².



2020 fut une année particulière à plus d'un titre, avec la participation aux JOJ2020 de Lausanne et un engagement très important dans le cadre de la crise sanitaire. Plusieurs cours de répétition ont été maintenus pour l'entretien des constructions, du matériel et des équipements. Plusieurs cours de répétition ont eu lieu avant le début de la crise sanitaire. Un dernier cours de répétition a été organisé en septembre pour permettre aux astreints non-convoqués durant la crise Covid-19 d'effectuer leurs jours de service obligatoires.

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Nicolas Biselx.

SDISPO

Les 18 communes suivantes sont membres de l'Association intercommunale :

Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Croy, Essert-Pittet, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances, Vuiteboeuf.

Sur 2020, la formation a été particulièrement affectée par la pandémie de Covid-19 et les restrictions y relatives.

Les exercices ont été annulés sur le 1^{er} semestre 2020 et ont pu reprendre, avec toutes les règles sanitaires nécessaires, sur le 2^{ème} semestre de l'année.

Les contraintes sanitaires se poursuivront sur 2021 ce qui nécessite notamment d'adapter la formation en termes de nombre de personnes, de distanciation et de protection personnelle.

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par Dominique Wittwer et au Comité de direction, par Nicolas Biselx.

Informatique

- Mise en place du système de paiement TWINT pour le contrôle des habitants.
- Mise en place d'une carte sur notre site internet mentionnant les différents points d'intérêts de notre Commune.
- Etude du remplacement de la solution métier RUF. Le montant étant trop conséquent, le projet a été abandonné, et une étude de solution de gestion de procès-verbaux a été étudiée.
- Remplacement de l'imprimante, dont la maintenance n'était plus supportée par le fabricant.

Police

Le Service de la Sécurité publique a tenu un rôle central dans la gestion de la crise sanitaire Covid-19, et ceci à plusieurs titres.

En premier lieu par l'action coordonnée des polices communales au niveau cantonal, qui a permis la mutualisation de moyens humains et matériels. Cette coordination accrue a eu pour principal avantage d'optimiser et rationaliser l'action policière à tous les niveaux, au profit d'une meilleure flexibilité de la Police Nord Vaudois.

En outre, la gestion de la crise au niveau communal a pu se faire de manière centralisée par la constitution inédite dans l'histoire de l'administration yverdonnoise d'un poste de commandement (PC COVID), chargé de coordonner toutes les actions, décisions, informations au niveau de l'Administration communale, de manière transversale.



Ce lien précieux entre la prise de décision, l'exécution des mesures et la remontée des problématiques à l'échelon d'une ville a constitué un réel défi dont pourra s'inspirer à l'avenir l'Autorité municipale pour élaborer un concept pérennisé de gestion de crise au niveau local ou régional.

Ensuite, l'action intense de la Police du commerce durant la crise Covid-19 est à souligner en tant qu'entité responsable de renseigner, accompagner et suivre de manière rigoureuse des mesures sanitaires contraignantes, décidées dans des domaines aussi divers que le commerce de détail, les établissements publics, les marchés et les manifestations. L'évolution constante des directives fédérales et cantonales a rendu son action complexe et a nécessité une grande pédagogie envers les milieux économiques et événementiels.

Relevons pour conclure que la réactivité et l'engagement particuliers dont a fait preuve le Service de la Sécurité publique dans cette crise sanitaire ont permis de rester proactifs durant une période de semi-confinement teintée d'incertitude permanente et de crainte croissante de la population face au risque sanitaire.

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par Jean-François Tosetti et Michel Greppin et au Comité de direction, par Nicolas Biselx.

Conclusions

Malgré la pandémie, l'année 2020 s'est bien terminée, mais l'incertitude conjoncturelle sur les années à venir est totale. C'était la dernière année complète de la Municipalité dans sa composition actuelle.


La Municipalité remercie les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la Commune, le bureau du Conseil ainsi que les conseillers, pour leurs collaborations et leurs dévouements. La Municipalité remercie également le personnel communal pour son excellent travail tout au long de l'année.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :


Bertrand Gaillard

La secrétaire :


Sandra Cunsolo

